



202604-14

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200349-20260408-20260414-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 8 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : 19 : Maurice OFFRET, Maire, Sylvain RANNOU, 1^{er} Adjoint, Magali BODEREAU, 2^{ème} adjoint, Mathieu ROUSSEL, 3^{ème} adjoint, Céline TREDAN CABOCO, 4^{ème} adjoint, Jean-Paul LE CANN, 5^{ème} adjoint, Sylvie LE CARVENNEC, Gaëtan LE PESSOT, Sonia LE BERRE, Xavier DUAULT, Gaëlle LE CANT, Adélaïde NICOLAS, Pauline UNVOAS, Baptiste LE COZ, Daiven PIOGER, Didier NEVEUX, Adeline POINTIER, Lucie ARZUL, Ronan GEFFROY

Absent avec procuration :

Absent sans procuration :

Date de convocation : 31 Mars 2026

Secrétaire de séance : Magali BODEREAU

Objet : Désignation des correspondants auprès des professionnels de la Maison de Santé

Monsieur le Maire informe de la nécessité de désigner des correspondants qui assureront le lien entre la commune et les professionnels de la Maison de Santé.

Leur rôle :

- Être à l'écoute des besoins, des problématiques des professionnels de santé
- Participer aux réunions des professionnels de santé si besoin
- Partager des informations entre le conseil municipal et la Maison de Santé
- Participer à des instances régionales, et au débat public

Un courrier sera adressé aux professionnels de la Maison de Santé.

Il est proposé Madame Magali BODEREAU, Monsieur Baptiste LE COZ, Madame Lucie ARZUL et Madame Adeline POINTIER

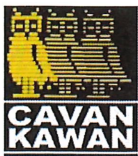
Le Conseil Municipal,

Vu la proposition ci-dessus

Considérant la nécessité pour la commune d'avoir un lien avec les professionnels de la Maison de Santé

Il est proposé au Conseil Municipal,

- **D'approuver** la désignation des correspondants avec les professionnels de la Maison de Santé



202604-14

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200349-20260408-20260414-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la désignation des correspondants avec les professionnels de la Maison de Santé

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Magali BODEREAU



Le Maire,

Maurice OFFRET

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État